

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 **Intitulé du module** **Bases de l'ergothérapie** **2010-2011**

Code S.ER.SO.0102.F.10	Type de formation * <input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input checked="" type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 8 ECTS	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> bilingue <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> mandarin	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> italien
---------------------------------	--	---

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie dans sa pratique professionnelle.
- B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation et de traitement.

Buts

- Connaître les concepts centraux de l'ergothérapie, leur organisation et leur développement.
- Acquérir des démarches d'analyse et de compréhension des concepts liés à l'action.
- Connaître la démarche professionnelle des ergothérapeutes.
- Développer des capacités d'observation en situation d'intervention.
- Se forger une représentation de la profession.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Bases de l'ergothérapie	2010-2011
5	Contenu et formes d'enseignement *		

Unité 1. Concepts centraux et démarches fondamentales (S. Meyer; C. Pauchard)
Unité 2. Observation (L. Oppizzi)

Modalités pédagogiques générales

80 h de cours et formation pratique 90 h en semaines 8 et 9

Cours ex cathedra, laboratoire d'observation, exercices et lecture, formation pratique dans un milieu de travail

Présence obligatoire

Unité 1. Concepts centraux et démarches fondamentales

Définitions de l'ergothérapie : finalité, population, prestations.

Les paradigmes et le développement historique : le traitement moral, l'approche biomédicale, l'approche contemporaine.

Les valeurs et les croyances professionnelles et leurs effets sur les rôles professionnels.

Les concepts d'occupation, d'activité, de tâche et de performance.

Les domaines de la performance occupationnelle; les habitudes et les routines.

Les composantes de la performance occupationnelle et le principe opératoire des approches positivistes.

La personne et l'approche centrée sur le client.

L'environnement et l'orientation sur la participation, les approches sociales.

Quelques cadres conceptuels en ergothérapie: OTPF, MCRO.

Les analyses step-by-step de l'activité et de la tâche; les analyses des éléments de la capacité fonctionnelle et des habiletés requises.

L'analyse de l'environnement et du setting.

L'analyse phénoménologique.

Le concept de "mapping" comme outil de travail : l'occupation et les domaines de la performance occupationnelle, le contexte.

La démarche professionnelle et la manière de la documenter.

Droit du patient et protection des données.

Les évaluations permettant de définir l'intervention.

La position des objectifs et le choix des moyens d'intervention.

La réalisation de l'intervention.

La mesure des progrès et des résultats de l'intervention.

Les raisonnements des ergothérapeutes.

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

64 h

Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés.

Unité 2. Observation

Introduction à l'obtention de données en ergothérapie

La démarche d'observation

La construction d'instruments d'observation

Expérimentation en situation de laboratoire

Expérimentation par la construction de deux instruments d'observation dans le cadre d'un stage effectué dans un service d'ergothérapie.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

96 h. dont 8 h. de cours, 8 h. de laboratoire, 2 semaines de formation pratique.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Bases de l'ergothérapie	2010-2011
6	Modalités d'évaluation et de validation *		

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des concepts et des démarches de base de l'ergothérapie et de la méthodologie d'observation.

Formes

Examen oral pour les concepts centraux et les démarches fondamentales

Rapport d'observation pour les cours d'observation

Dossier d'observation pour la période de formation pratique.

La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation. Les unités sont notées au 1/4 de point.

Examen oral 4/8

Laboratoire d'observation 1/8

Dossier d'observation 3/8

Unité 1. Concepts centraux et démarches fondamentales

Buts et critères

Vérifier l'acquisition des concepts théoriques enseignés.

Exactitude et précisions des réponses

Unité 1. Modalités spécifiques d'évaluation orale

Chaque étudiant-e tire deux questions au sort au moment de l'examen. Temps de préparation 10 mn. sans document. Temps de passation 10 mn. Semaine 7

Unité 2. Observation

Buts et critères

Vérifier que l'étudiant-e peut ébaucher des instruments d'observation et mener les observations envisagées.

Qualité de la présentation du lieu : longueur, clientèle, structure de l'établissement, fonctionnement du service, place et rôles des ergothérapeutes.

Pour chaque observation : respect de la consigne, utilité de la présentation du contexte, précision de l'objectif, qualité de la production de l'instrument en relation avec l'objectif, qualité et pertinence des données recueillies, qualité et pertinence de l'analyse des données, qualité et pertinence de l'analyse de l'instrument dont l'étudiant-e perçoit les limites et les erreurs de construction.

Unité 2. Modalités spécifiques d'évaluation

Réalisation et reddition des comptes rendus des laboratoires pour la semaine 7.

Réalisation et reddition du dossier d'observation en formation pratique contenant deux démarches d'observation. Le dossier est remis en deux exemplaires à l'école, le second accompagné de son évaluation est transmis au praticien formateur ou à la praticienne formatrice.

Les étudiant-e-s choisissent deux situations d'observation, l'une portant sur des caractéristiques ou des performances d'un-e usager-ère, l'autre le contexte de pratique de l'ergothérapie ou le contexte de vie d'un-e usager-ère. Ils, elles construisent deux instruments d'observation. Ils ou elles mènent ces deux observations et les rapportent.

Page de garde (Titre : « Stage de sensibilisation : < lieu > »)

Introduction: présentation générale du milieu de pratique (une page)

Première partie : observation orientée vers les caractéristiques ou les performances de l'usager-ère : CV / CNV; interactions entre le thérapeute et l'usager; présentation du contexte immédiat de l'observation; objectif de l'observation; élaboration des données observables (variables) correspondant à l'objectif; l'instrument permettant de collecter les données; présentation des données collectées; analyse sommaire des données : ce qu'on peut dire de nouveau une fois les données recueillies; conclusion sur la pertinence de l'instrument de collecte des données construit et la qualité des données obtenues

Seconde partie: observation orientée vers le contexte de vie de l'usager-ère ou le contexte d'exercice de l'ergothérapie; présentation du contexte immédiat de l'observation; objectif de l'observation; élaboration des données observables correspondant à l'objectif; l'instrument permettant de collecter les données; présentation des données collectées; analyse sommaire des données : ce qu'on peut dire de nouveau une fois les données recueillies; conclusion sur la pertinence de l'instrument de collecte des données construit et la qualité des données obtenues.

Dossier à rendre à la semaine 13.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

L'examen oral est refait en semaine 18.

Le dossier et le rapport du laboratoire sont corrigés pour la semaines 18.

8	Remarques
---	------------------

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation.

Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s.

L'examen oral est refait.

Le dossier et le rapport du laboratoire sont corrigés.

La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s, le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point) avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session.

L'échec à la remédiation entraîne l'échec de l'année préparatoire.

9	Bibliographie
---	----------------------

Meyer, S. (2007). Démarches et raisonnements en ergothérapie. Lausanne, Haute école de travail social et de la santé.

10	Enseignants
----	--------------------

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Bases de l'ergothérapie	2010-2011
---	---------------------------	--------------------------------	------------------

Nom du responsable de module *
MEYER Sylvie

Descriptif validé le *
23.09.2010

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 **Intitulé du module** **Techniques d'intervention de base** **2010-2011** **(Basic Core)**

Code S.ER.SO.0103.F.10	Type de formation * <input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input checked="" type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 7 ECTS	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> bilingue <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> mandarin	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> italien
---------------------------------	--	---

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

- D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.
- E. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client.

Buts

- Connaître les matériaux, l'outillage permettant de les transformer ainsi que les techniques de travail.
- Connaître les façons d'entrer en relation avec autrui et de gérer la communication.
- Développer une conscience sensori-motrice et prendre conscience du rôle du corps dans la relation.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Techniques d'intervention de base (Basic Core)	2010-2011
---	---------------------------	---	------------------

5	Contenu et formes d'enseignement *		
---	---	--	--

Unité 1 : Technologies bois-métal (B. Cavin; L. Vuilleumier)
Unité 2 : Cuir et couture (M.-A. Blanchet; S. Bigler)
Unité 3 : Habiletés relationnelles de base (L. Oppizzi)
Unité 4 : Introduction à l'activité corporelle (J.-F. Motchane)

Modalités pédagogiques générales

112 h. de cours.

Cours magistraux, laboratoires et ateliers, lectures.

Présence obligatoire.

Unité 1. Technologies bois-métal

Les étudiant-e-s développent leurs compétences en réalisant, dans le temps imparti, des objets et des exercices pratiques. Ils apprennent à connaître les matériaux (bois, métal, plastique), l'outillage permettant de les transformer ainsi que les techniques de travail. Ils, elles sont sensibilisé-e-s à la position de travail et à son influence sur la maîtrise des gestes.

Ils, elles apprennent les rudiments du dessin technique et son utilité dans la construction d'un objet.

Ils, elles établissent des liens avec les activités thérapeutiques et les adaptations.

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

40 h.

Ateliers, cours magistraux.

Cours organisés par groupe de 12 à 14 étudiant-e-s.

Unité 2. Cuir et couture

Les étudiant-e-s apprennent à connaître et à utiliser, au travers de la fabrication d'un objet, les différents types de cuir et l'outillage permettant de les transformer ainsi que les techniques de travail. Ils, elles apprennent les différentes techniques de couture appliquées à différents matériaux (cuir, textiles, mousses, plastique) ainsi que l'instrumentation nécessaire.

Ils établissent des liens avec les activités thérapeutiques et les adaptations.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

24 h.

Ateliers, cours magistraux, démonstrations.

Cours organisés par groupe de 12 à 14 étudiant-e-s.

Unité 3. Habiletés relationnelles de base

Sur la base des cadres de référence théoriques de la relation thérapeutique, les étudiant-e-s développent leur compétences en communication en particulier en techniques d'entretien (théorie et pratique, sous forme de jeux de rôles servant à appliquer divers modèles d'entretien) tout en prenant en compte la diversité culturelle et socio-économique dans la relation thérapeutique. Ils, elles sont également sensibilisé-e-s à quelques situations relationnelles complexes.

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

32 h.

Cours magistraux, exercices pratiques.

Unité 4. Introduction à l'activité corporelle

Les étudiant-e-s sont sensibilisé-e-s à la place qu'occupe le corps dans la relation thérapeutique. Ils, elles développent une conscience sensori-motrice de soi, de l'espace et des autres.

Ces apprentissages, sont réalisés au travers d'exercices, individuels ou en groupe, permettant d'expérimenter et d'analyser les perceptions corporelles, la perception de l'espace et du corps dans la relation.

Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques

16 h.

Exercices pratiques, démonstrations, lectures.

Cours organisés par groupe de 12 à 14 étudiant-e-s.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 **Intitulé du module** **Techniques d'intervention de base** **2010-2011**
(Basic Core)

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des concepts dispensés durant le module, évaluer les habiletés techniques, manuelles et relationnelles développées dans les enseignements.

La note finale du module est calculée au demi-point, proportionnellement à la durée de chaque unité. Les unités sont notées au quart de point.

Technologies Bois-Métal : 2/7

Cuir - couture : 2/7

Habiletés relationnelles : 2/7

Introduction à l'activité corporelle : 1/7

Unité 1 Technologies bois-métal et Unité 2 Cuir et couture

Vérifier l'acquisition des habiletés techniques et manuelles et la capacité d'auto-critique.

Qualité de l'objet produit et pertinence de l'auto-analyse.

Unité 1 et 2. Modalités spécifiques d'évaluation

Les étudiant-e-s réalisent un objet et produisent un dossier d'analyse de l'objet pour la semaine 7.

Unité 3. Habiletés relationnelles

Vérifier l'acquisition des bases techniques de l'entretien clinique et la capacité de réflexivité sur ses propres habiletés relationnelles.

Production d'un carnet de bord.

Unité 3. Modalités spécifiques d'évaluation

Production d'un carnet de bord selon les prescriptions fournies pour la semaine 7.

Unité 4 Introduction à l'activité corporelle

Vérifier la capacité d'analyse et de réflexivité sur la dimension corporelle d'une relation.

Unité 4. Modalités spécifiques d'évaluation

Production d'un dossier, élaboré à partir des notes prises lors des cours, développant une réflexion personnelle sur les expériences vécues durant le cours pour la semaine 7

7 **Modalités de remédiation ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remédiation possible.

Les dossiers sont repris et corrigés selon les indications des professeur-e-s et rendus pour la semaine 27.

8 **Remarques**

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne une remédiation.

Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La forme de la remédiation est identique à la forme de la 1e session. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de points), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session.

L'échec à la remédiation entraîne l'échec de l'année préparatoire.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'interruption de la formation.

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

JAQUES Michel

Descriptif validé le *

23.09.2010

Descriptif validé par *

MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 Intitulé du module 2010-2011 **Ergothérapie en réadaptation physique (Intermediate Core)**

Code S.ER.SO.0108.F.10	Type de formation * <input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input checked="" type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne

2 Organisation

Crédits ECTS * 10 ECTS	Langue(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> bilingue <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> mandarin	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> italien
----------------------------------	---	---

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.
- B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation, de traitement, de prévention et de promotion de la santé.
- C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.
- D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.
- H. Etre autonome et responsable sur le plan éthique, déontologique et légal dans l'exercice de la profession.

Buts

Identifier et comprendre les caractéristiques spécifiques des interventions (modèles de pratique, évaluations, buts, objectifs et modalités de traitement) auprès de personnes avec des atteintes des fonctions neurologiques et locomotrices.
Acquérir les connaissances relatives aux atteintes de la vue et de l'ouïe et leurs effets sur les capacités d'action des personnes de même que les moyens d'adaptation et de remédiation.
Examiner la notion de handicap et appliquer l'approche de réadaptation.
Reconnaître les situations de handicap, plutôt en santé physique.

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Ergothérapie en réadaptation physique (Intermediate Core)	2010-2011
---	---------------------------	--	------------------

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Ergothérapie et atteintes du système nerveux, 4 ECTS (M. Bertrand Leiser; C. Beutler; M. Gerber; S. Mausen; S. Meyer)
Unité 2. Ergothérapie et atteintes du système locomoteur, 3 ECTS (C. Allemann; M. Bertrand Leiser; C. Falconnier; J. Jucker; F. Paquier)
Unité 3. Handicap, 2 ECTS (C. Genet; S. Kessler; I. Margot Cattin; P. Margot Cattin)
Unité 4. Les personnes avec des atteintes sensorielles, 1 ECTS (M.-P. Assimacopoulos; C.-A. Baboux; M.-P. Christiaen-Colmez; F. Collet-Poffet; V. Ducommun; D. Nicolet)

Modalités pédagogiques générales

160 h de cours.

Cours ex cathedra, expérimentations et simulations, discussions, exercices et lectures.

Présence obligatoire

Unité 1. Ergothérapie et atteintes du système nerveux

Les modèles de pratiques en réadaptation neurologique.

Ergothérapie avec les personnes avec une hémiparésie à la suite d'un AVC, une maladie de Parkinson ou ayant eu un traumatisme médullaire: les manifestations sensori-motrices, évaluation et traitement, les complications secondaires et les moyens auxiliaires.

Le concept Bobath (généralités et application aux adultes) et techniques.

Instruments de mesure: Dynamomètre de préhension, TEMPA, CAHAJ, Questionnaire ABILHAND, Échelle de Ashworth, Échelle de Ashworth modifiée, Échelle de Tardieu, Postural Assessment Scale for Stroke, Échelle d'équilibre, The Activities-specific Balance Confidence (ABC) Scale, Unified Parkinson's Disease Rating Scale (UPDRS), Parkinson's Disease Questionnaire (PDQ-39).

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

58 h

Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés.

Unité 2. Ergothérapie et atteintes du système locomoteur

Cadre de référence biomécanique.

Ergothérapie en pathologie de la main.

Ergothérapie en rhumatologie.

Ergothérapie en orthopédie-traumatologie.

Ergothérapie avec les personnes brûlées.

Instruments de mesure: MCRO, DASH, Echelle visuelle analogue, Questionnaire de St-Antoine, seuil de perception à la pression

(monofilaments), test de discrimination

de deux points mobiles et statiques, Picking-up test de Moberg, test de Wynn-Parry modifié, shape-texture identification test (STI-test),

dynamomètre de préhension et pincemètre, questionnaires relatifs à la douleur et aux incapacités spécifiques aux personnes souffrant de

douleurs lombaires.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

42 h

Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés.

Unité 3. Handicap

Classifications CIF et PPH.

Notion de handicap et son historique.

Approche en réadaptation.

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

36 h dont 8 h de simulations.

Les étudiant-e-s simulent des situations de handicap et discutent de ces situations et d'autres. Ils-elles effectuent au fil du cours les lectures et exercices demandés.

Unité 4. Les personnes avec des atteintes sensorielles

Les différents troubles de la vue et les différents troubles de l'ouïe et leurs répercussions sur les capacités d'action des personnes.

Le rôle de l'environnement et ses adaptations.

Les moyens auxiliaires.

Appareillage des personnes sourdes et malentendantes.

Comportements et attitudes avec des personnes avec des atteintes sensorielles.

Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques

24 h

Les étudiant-e-s expérimentent diverses situations. Ils-elles discutent de ces situations ainsi que de leur compréhension des répercussions des troubles sur les capacités d'action des personnes.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Ergothérapie en réadaptation physique (Intermediate Core)	2010-2011
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	Buts de l'évaluation		
	Vérifier l'acquisition des connaissances liées aux caractéristiques spécifiques de la situation des personnes avec des atteintes neurologiques, locomotrices et sensorielles, aux principaux modèles de pratique utilisés, aux principales évaluations réalisées et aux principales mesures thérapeutiques qui leur sont proposées.		
	Vérifier l'acquisition des connaissances liées au handicap.		
	S'assurer de la prise de conscience de sa position à l'égard de la notion de handicap.		
	Formes		
	Examen écrit pour ergothérapie et atteintes du système nerveux, ergothérapie et atteintes du système locomoteur et handicap.		
	Participation pour handicap.		
	Questionnaires à remplir pour les personnes avec atteintes sensorielles.		
	La note finale du module est calculée proportionnellement aux crédits des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation.		
	Les unités sont notées au 1/4 de point.		
	Examen écrit 8.6/10		
	Participation 0.4/10		
	Questionnaire 1/10		
	Unité 1. Ergothérapie et atteintes du système nerveux		
	Vérifier l'acquisition des connaissances liées aux caractéristiques spécifiques de la situation des personnes avec des atteintes du système nerveux ainsi que des connaissances relatives aux modèles, à quelques instruments d'évaluation et à des principes et techniques d'intervention.		
	Exactitude et précisions des réponses.		
	Unité 1. Modalités spécifiques d'évaluation		
	Examen écrit. Semaine 27.		
	Unité 2. Ergothérapie et atteintes du système locomoteur		
	Vérifier l'acquisition des connaissances liées aux caractéristiques spécifiques de la situation des personnes avec des atteintes du système locomoteur et de la peau, des connaissances relatives à quelques instruments d'évaluation et des principales mesures thérapeutiques qui leur sont proposées.		
	Unité 2. Modalités spécifiques d'évaluation		
	Examen écrit. Semaine 27.		
	Unité 3. Handicap		
	Vérifier la compréhension des concepts de base relatifs à la notion de handicap. S'assurer de la prise de conscience de sa position à l'égard de la notion de handicap.		
	Exactitude et précision des réponses. Participation.		
	Un travail compensatoire sera exigé en cas d'absence lors des périodes dédiées aux simulations et aux activités associées.		
	Unité 3. Modalités spécifiques d'évaluation		
	Participation dans les cours. Examen écrit. Semaine 27.		
	Unité 4. Les personnes avec des atteintes sensorielles		
	Buts et critères		
	Vérifier la compréhension des répercussions des atteintes sensorielles pour les personnes.		
	Unité 4. Modalités spécifiques d'évaluation		
	Questionnaire à remplir dans les cours.		
	Un travail compensatoire sera exigé en cas d'absence au cours.		
7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	Autres modalités de remédiation		
	La remédiation consiste en un examen oral à la semaine 37.		
8	Remarques		
	En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation.		
	Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s.		
	La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s, le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point) avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session.		
	L'échec à la remédiation entraîne l'échec de l'année préparatoire.		
	Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.		
	En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.		
9	Bibliographie		
	Trombly, C. A. & Vining Radomski, M. (2008). <i>Occupational therapy for physical dysfunction</i> (6e éd.). Baltimore : Williams & Wilkins.		
10	Enseignants		
	Nom du responsable de module *		
	BERTRAND LEISER Martine		
	Descriptif validé le *		
	21.12.2010		
	Descriptif validé par *		
	MEYER Sylvie		

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Techniques d'intervention en santé physique (intermediate Core)	2010-2011
----------	---------------------------	--	------------------

Code
S.ER.SO.0109.F.10

Type de formation *
 Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau
 module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique
 Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

Type de module
 module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
 module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne

2	Organisation	Langues(s)
----------	---------------------	-------------------

Crédits ECTS *
7 ECTS

allemand anglais
 bilingue espagnol
 français italien
 mandarin

3	Prérequis
----------	------------------

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *
----------	--

Compétences visées, à remplir

B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation, de traitement, de prévention et de promotion de la santé.
 C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.
 D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.

Buts

Connaître les aides techniques et les adaptations, dans leurs différentes dimensions (sens, spécificité, procédure d'attribution).
 Connaître l'usage du corps et veiller à son respect en tant que moyen lors de manutentions des personnes et des objets, en situation professionnelle et personnelle.
 Connaître les matériaux utilisés lors de confection d'orthèses, l'outillage permettant de les transformer ainsi que les techniques de travail.
 Connaître les principaux instruments de mesure utilisés en santé physique.
 Connaître les problèmes liés à la déglutition et les techniques facilitatrices.

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Techniques d'intervention en santé physique (intermédiaire Core)	2010-2011
---	---------------------------	---	------------------

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

- Unité 1. Aides techniques et adaptations, 2 ECTS** (B. Caubel, F. Chiren Cellier, A. Degonda, A. Della Casa, C. Genet, M. Jaques, M. Meiner, M. Monin)
Unité 2. Mécanique corporelle, 1 ECTS (C. Genet, M. Monin)
Unité 3. Orthèses, 2 ECTS (I. Blaser Noirat, C. Rosselet)
Unité 4. Instruments de mesure en santé physique, 1 ECTS (M. Bertrand Leiser, M. Demurger)
Unité 5. Alimentation, 1 ECTS (J. Pattaroni, V. Schweizer, C. Vogt)

Modalités pédagogiques générales

120 h. de cours. Cours magistraux, laboratoires et ateliers, expérimentations, lectures. Présence obligatoire

Unité 1. Aides techniques et adaptations

Définition, sens et fonction d'une aide technique

Procédure de choix et d'attribution

La recherche sur le marché d'une aide technique

Adaptation et personnalisation de l'objet au besoin du client/patient

Le fauteuil roulant comme aide technique : technologie et usage

Le fauteuil roulant comme aide technique à la posture : aspects techniques, méthodologiques et analytiques

La position assise, le positionnement assis et couché

Les étudiant-e-s développent leurs compétences en réalisant une adaptation d'objet et au travers d'exercices pratiques et d'expérimentations.

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

40 h.

Cours magistraux, laboratoires, expérimentations, lectures

Unité 2. Mécanique corporelle

Définitions et principes de la mécanique rachidienne

Bouger son corps : postures et mouvements dans l'espace

Rôle de la musculature dans le port de charge

La manutention des objets et des personnes

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

16 h.

Cours magistraux, laboratoire, lectures

Unité 3 : Orthèses

Terminologie et fonctions des orthèses

Le bilan de pré-appareillage

Les matériaux, l'outillage

Le patron

Le moulage et les finitions.

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

32 h.

Cours magistraux, atelier, lectures

Unité 4. Instruments de mesure en santé physique

Notions relatives aux choix des instruments de mesure

Notions relatives aux qualités des instruments de mesure

Présentation d'instruments: MCRO, FIM, BARTHEL et SMAF

Expérimentation d'instruments: Dynamomètres (préhension et pince), Nine Hole Peg Test, Box and block Test, Purdue Pegboard Test,

TEMPA, Jebsen Hand Function Test,

Analyse d'instruments: DASH, Performance-Oriented Mobility Assessment (POMA) ou Évaluation de la mobilité de Tinetti, Echelle d'équilibre.

Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques

16 h.

Cours magistraux, laboratoire, expérimentation, lectures

Unité 5. Alimentation

Physiologie et pathologie de la déglutition

Les facteurs environnementaux de la déglutition

Interventions : positionnement, stimulation et moyens auxiliaires.

Unité 5. Modalités pédagogiques spécifiques

16 h.

Cours magistraux, laboratoire, expérimentation

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Techniques d'intervention en santé physique (intermediate Core)	2010-2011
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	Buts de l'évaluation		
	Vérifier l'acquisition de connaissances dispensées dans le module. Evaluer les habiletés techniques acquises dans le module.		
	Formes générales		
	L'évaluation du module est adaptée aux contenus et à la forme de l'enseignement (voir détail par unité). La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation :		
	- Aides techniques et adaptations : 2/7 - Mécanique corporelle : 1/7 - Orthèses : 2/7 - Instruments de mesure en santé physique : 1/7 - Alimentation : 1/7		
	Toutes les unités sont notées au 1/4 de point.		
	Unité 1. Aides techniques et adaptations		
	Exactitudes et pertinence des réponses.		
	Unité 1. Modalités spécifiques d'évaluation		
	Examen oral, semaine 27		
	Unité 2. Mécanique corporelle		
	Démonstration argumentée. Qualité de la démonstration et pertinence de l'analyse		
	Unité 2. Modalités spécifiques d'évaluation		
	L'évaluation a lieu au terme du cours.		
	Unité 3. Orthèses		
	Production et analyse critique (par dossier) d'une orthèse. Bienfaisance de l'objet et pertinence de l'analyse		
	Unité 3. Modalités spécifiques d'évaluation		
	La présentation et l'analyse a lieu durant le cours.		
	Unité 4. Instruments de mesure		
	Questionnaire évaluant la capacité à comprendre les instruments. Exactitude et pertinence des réponses.		
	Unité 4. Modalités spécifiques d'évaluation		
	Le questionnaire est rendu à la semaine 27.		
	Unité 5 Alimentation		
	Participation		
	Unité 5. Modalités spécifiques d'évaluation		
	Participation attestée. Au-delà de 4 heures d'absence, l'unité n'est pas validée (0).		
7	Modalités de remédiation *		
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *		
	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
	Autres modalités de remédiation		
	L'examen de remédiation porte sur les mêmes unités et est organisé sous même forme que l'examen initial. L'examen de remédiation a lieu à la semaine 37.		
8	Remarques		
	En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. L'examen oral est refait. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s, le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point) avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'échec à la remédiation entraîne l'échec de l'année préparatoire.		
9	Bibliographie		
10	Enseignants		
	Nom du responsable de module *		
	JAQUES Michel		
	Descriptif validé le *		
	21.12.2010		
	Descriptif validé par *		
	MEYER Sylvie		

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Formation pratique niveau la (Basic Core)	2010-2011
	Code S.ER.SO.0110.F.10	Type de formation * <input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input checked="" type="checkbox"/> Autres	
	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne
2	Organisation Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	Autres prérequis		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences visées C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap. D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie. E. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le-la client-e. F. Travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnel-le-s dans le cadre d'organisations ou d'institutions. Buts La première période de formation pratique met l'accent sur l'application de la démarche clinique et de la pratique centrée sur le-la client-e, en particulier : - Développer la démarche de l'ergothérapie dans le domaine de la santé physique. - Développer des capacités de collaboration avec les usager-ère-s et les ergothérapeutes. - Comprendre les contextes dans lesquels se trouvent les usager-ère-s de l'ergothérapie. - Apprendre à remplir les tâches administratives requises. - Saisir des rôles professionnels.		
5	Contenu et formes d'enseignement * Unité 1. Formation pratique niveau 1a : Application (praticiens formateurs - praticiennes formatrices), 5 CTS Modalités pédagogiques générales Semestre 2, semaines 34 à 37. La formation pratique de niveau 1a comprend 4 semaines d'exercice de l'ergothérapie. Unité 1 : Formation pratique niveau 1a : Application La période de niveau 1a permet, progressivement, à l'étudiant-e de : - Appliquer des connaissances acquises durant la formation à l'école ou enseignées par les praticiens formateurs et les praticiennes formatrices. - S'exercer à l'application des procédures d'évaluation et de traitements acquises durant la formation à l'école ou enseignées par les praticiens formateurs et les praticiennes formatrices. - Conduire des analyses d'activités, de tâches ou de performances. - Prévoir, organiser, effectuer, ajuster et évaluer des séances d'ergothérapie. - Percevoir les contextes humains et matériels dans lesquels vivent les usagers et les usagères, - Remplir des dossiers d'usager-ère et des tâches administratives. - Gérer son temps et ses tâches, - Entrer en relation et interagir avec des usager-ère-s et des professionnel-le-s. - Voir fonctionner un système institutionnel.		
6	Modalités d'évaluation et de validation * Buts de l'évaluation L'évaluation vérifie que l'étudiant-e applique la démarche clinique et la démarche centrée sur le-la client-e et est en voie d'acquiescer les compétences requises pour le niveau du stage. Formes générales La formation pratique vaut 5 ECTS. L'évaluation de l'unité est confiée aux praticiens formateurs et aux praticiennes formatrices. Unité 1 : Formation pratique niveau 1a : Application L'évaluation prend la forme d'une discussion entre l'étudiant-e et le praticien formateur ou la praticienne formatrice. L'évaluation se fonde sur le «Contrat pédagogique tripartite» et le «Formulaire d'évaluation de la formation pratique». Elle permet à l'étudiant-e de se situer dans son processus d'apprentissage et d'acquisition des compétences visées par le stage de niveau 1. Si les conditions de réussite ne sont pas satisfaites, un-e professeur-e de l'école est présent-e. En cas d'appréciation négative, le stage est interrompu, le module et l'année préparatoire sont échoués.		
7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Formation pratique niveau la (Basic Core)	2010-2011
---	---------------------------	--	------------------

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> remédiation possible
<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous) | <input type="checkbox"/> remédiation possible
<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous) |
|--|--|

Autres modalités de remédiation

8	Remarques La réussite du niveau 1a conditionne l'accès au module 1b.
---	--

9	Bibliographie
---	----------------------

10	Enseignants
----	--------------------

Nom du responsable de module *
JAQUES Michel

Descriptif validé le *
14.04.2011

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 **Intitulé du module** **Contextes sociosanitaires (Basic Related)** **2010-2011**

Code S.ER.SO.0204.F.10	Type de formation * <input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input checked="" type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> bilingue <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> mandarin	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> italien
---------------------------------	--	---

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie, ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.
- G. Identifier les éléments sociaux, économiques, politiques, légaux ou institutionnels qui influencent les pratiques de l'ergothérapie et s'y ajuster.

Buts

Les étudiant-e-s sont sensibilisé-e-s aux phénomènes sociaux des populations avec lesquelles ils, elles seront susceptibles de travailler et ils, elles apprennent à établir des relations entre ces phénomènes et la santé et la maladie.
Les étudiant-e-s acquièrent les bases juridiques et politiques du système socio-sanitaire suisse.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Contextes sociosanitaires (Basic Related)	2010-2011
5	<p>Contenu et formes d'enseignement *</p> <p>Unité 1 : Concepts de la sociologie (Emilie Rosenstein) Unité 2 : Caractéristiques des populations adultes et âgées en Suisse (Jean-Luc Richard, Sylvie Meyer) Unité 3 : Eléments de droit (Elizabeth Henny, Béatrice Despland, Colette Pauchard) Unité 4 : Politiques socio-sanitaires (Jean-Michel Bonvin, Jean-Luc Richard) Unité 5 : Sociologie de la santé et de la maladie (Pierre Gobet, Elizabeth Hirsch-Dürret)</p> <p>Modalités pédagogiques générales 96 h de cours. Cours ex cathedra; recherche documentaire.</p> <p>Unité 1. Introduction à la sociologie Cette introduction comprend une présentation des auteurs, des concepts et méthodes propres à la sociologie et vise l'acquisition des fondements de la sociologie comme outils d'analyse de la réalité sociale.</p> <p>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques 16h de cours. Cours ex-cathedra.</p> <p>Unité 2. Caractéristiques des populations adultes et âgées en Suisse Les étudiant-e-s apprennent à connaître les caractéristiques générales descriptives de la population des adultes et des âgés.</p> <p>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques 16h de cours. Cours ex cathedra. Recherche documentaire.</p> <p>Unité 3. Eléments de droit L'étudiant-e apprend à comprendre la différence entre droit pénal et droit civil, à reconnaître les tribunaux compétents et les procédures à suivre en cas de recours, à s'y retrouver entre droit fédéral et droit cantonal, et à faire une recherche de droit simple. Il-elle devient capable de comprendre l'incidence juridique des formes contemporaines de la famille.</p> <p>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques 32h de cours. Cours ex-cathedra. Recherche documentaire.</p> <p>Unité 4. Politiques socio-sanitaires Connaître le système de santé suisse, sa structure, son fonctionnement. Saisir les enjeux de la politique sociale et de la santé.</p> <p>Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques 16h de cours. Cours ex-cathedra. Recherche documentaire.</p> <p>Unité 5. Sociologie de la santé et de la maladie Etre sensibilisé à la dimension discursive de la notion de santé. Saisir la spécificité du regard sociologique sur la santé. Identifier certains déterminants sociologiques de la santé. Connaître les résultats essentiels relatifs à la question de l'égalité sociale face à la santé.</p> <p>Unité 5. Modalités pédagogiques spécifiques 16h de cours. Cours ex cathedra. Recherche documentaire.</p>		
6	<p>Modalités d'évaluation et de validation *</p> <p>Buts et critères de l'évaluation Vérifier que l'étudiant-e ait acquis les notions figurant dans les unités d'enseignement du module. La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation. Les unités sont notées au 1/4 de point. La note finale est au 1/2 point. Le dossier de sociologie vaut pour 1/3 de la note. L'examen oral vaut pour 2/3 de la note. L'étudiant reçoit au terme du cours les orientations de préparation de l'examen oral et du dossier écrit. L'examen oral a lieu en semaine 7.</p> <p>Unités 2 et 5. Modalités spécifiques d'évaluation Dossier écrit développant un thème parmi la liste de thèmes proposés par les professeurs au terme du cours. Les dossiers sont à remettre aux personnes concernées le 15 avril 2011 au plus tard.</p> <p>Unités 1, 3 et 4. Modalités spécifiques d'évaluation Examen oral portant soit sur le droit, soit sur les politiques socio-sanitaires et les concepts d'introduction à la sociologie. Une moitié de classe est assignée aléatoirement à l'examen de politiques sociosanitaires et concepts de la sociologie, l'autre moitié de classe à l'examen de droit. L'examen oral de politiques socio-sanitaires et concepts d'introduction à la sociologie a lieu en petits groupes (3 étudiants max.).</p>		
7	<p>Modalités de remédiation *</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	7a	<p>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>
<p>Autres modalités de remédiation En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. Le dossier est repris et corrigé. L'examen oral est refait (même choix de matière). La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session.</p> <p>La remédiation de l'examen oral et celle du dossier écrit ont lieu en semaine 27. Un échec en remédiation entraîne un F et l'échec de l'année préparatoire. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>			

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 **Intitulé du module** **Contextes sociosanitaires (Basic Related)** **2010-2011**

8 **Remarques**
En raison des limites informatiques imposées, certains contenus du descriptif de module ont été supprimés.

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *
OPPIZZI Luca

Descriptif validé le *
23.09.2010

Descriptif validé par *
MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Développement et identité psychosociaux (Basic Related)		2010-2011
	Code S.ER.SO.0305.F.10	Type de formation * <input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input checked="" type="checkbox"/> Autres		
	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	Type de module <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne
2	Organisation			
	Crédits ECTS * 4 ECTS	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> bilingue <input type="checkbox"/> espagnol <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> mandarin		
3	Prérequis			
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	Autres prérequis			
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *			
	Compétences visées A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie, ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle. C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.			
	Buts Développer des connaissances relatives au développement sensori-moteur, cognitif, affectif et social de l'enfant. Connaître les différentes étapes de la vie et leurs caractéristiques, ainsi que le vieillissement normal des fonctions mentales et affectives. Analyser comment les personnes se comportent en société.			
5	Contenu et formes d'enseignement *			
	Unité 1. Introduction à la psychologie sociale, 1 ECTS (G. Meyer) Unité 2. Développement sensori-moteur, cognitif, affectif et social, 2ECTS (E. Moix ; S. Tapparel) Unité 3. Cycle de vie et vieillissement des fonctions mentales et affectives, 1 ECTS (L. Charvoz ; S. Meyer)			
	Modalités pédagogiques générales 64 h Cours magistraux Présence obligatoire			
	Unité 1 Introduction à la psychologie sociale La construction sociale du jugement Les modes d'explication causale de situations ordinaires La constitution des catégorisations sociales.			
	Unité 2 Développement sensori-moteur, cognitif, affectif et social 1. Le développement sensori-moteur 2. Coordinations motrices et conscience de soi 3. Le développement émotionnel 4. Le développement cognitif : comprendre le monde et les personnes 5. Le jeu, synthèse des différents aspects développementaux.			
	Unité 3 Cycle de vie et vieillissement des fonctions mentales et affectives Théories des cycles de vie : introduction et présentation Les tâches développementales au cours de la vie Les stratégies de coping face aux événements de la vie Le vieillissement tardif et faible des fonctions cognitives, le problème des mesures Le vieillissement de la personnalité.			

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 **Intitulé du module** **Développement et identité psychosociaux (Basic Related)** **2010-2011**

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

L'étudiant-e a acquis les connaissances relatives au développement sensori-moteur, cognitif, affectif et social de l'enfant. Il, elle connaît les différentes étapes de la vie et leurs caractéristiques, ainsi que le vieillissement normal des fonctions mentales et affectives.

Critères

Articulation des éléments théoriques
Exactitude et complétude des réponses

Modalités spécifiques d'évaluation

Examen écrit en semaine 7

Les étudiant-e-s répondent par écrit à quatre questions qu'ils choisissent dans un couple de deux :

- deux questions sur le développement sensori-moteur, cognitif, affectif et social
- une question sur la psychologie sociale
- une question sur les cycles de vie et le vieillissement des fonctions mentales et affectives.

L'examen dure 4 heures, avec documents de référence.

Chaque question vaut 1/4 de la valeur totale.

Chaque partie de l'examen est notée au 1/4 de point.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

L'examen écrit est refait en semaine 18

8 **Remarques**

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne une remédiation.

Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s.

La forme de la remédiation est identique à la forme de la 1^e session.

La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s(notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1^e session.

L'échec à la remédiation entraîne l'échec de l'année préparatoire.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

THOMMEN Evelyne

Descriptif validé le *

23.09.2010

Descriptif validé par *

MEYER Sylvie

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 **Intitulé du module** **Processus physiologiques bases** **2010-2011** **(Basic Related)**

Code S.ER.SO.0406.F.10	Type de formation * <input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input checked="" type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 7 ECTS	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> bilingue <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> mandarin	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> italien
---------------------------------	--	---

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

A. Intégrer les connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des sciences de référence dans sa pratique professionnelle.

Buts

Connaître et comprendre la constitution et le fonctionnement du corps humain (les structures, les systèmes, les fonctions), l'analyse du mouvement ainsi que les phénomènes relatifs au processus du vieillissement normal.
Les cours sont essentiellement axés sur les systèmes loco-moteurs et neuro-moteurs.

Modalités pédagogiques générales

124 h. de cours. Cours magistraux, laboratoires, démonstrations, lectures.
Présence obligatoire.

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Processus physiologiques bases (Basic Related)	2010-2011
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	<p>Unité 1 : Eléments d'embryologie, les systèmes, le système nerveux, le vieillissement des fonctions (J.-P. Hornung; E. Welker) Unité 2 : Anatomie du membre supérieur et du tronc (M. Jaques) Unité 3 : Anatomie du membre inférieur (D. Currat) Unité 4 : Kinésiologie (M. Jaques)</p> <p>Unité 1. Eléments d'embryologie, les systèmes, le système nerveux, le vieillissement des fonctions Eléments d'embryologie. La cellule. Les différentes catégories de tissus (conjonctifs, osseux, articulaires, musculaires, épithéliaux). Les tissus nerveux. La physiologie de la cellule nerveuse. Les organes de la vision et de l'audition. Le système nerveux central. Le système nerveux périphérique. Les voies motrices et sensorielles. Les modifications du corps. Le vieillissement différentiel.</p> <p>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques 52 h. Cours magistraux, démonstrations.</p> <p>Unité 2. Anatomie du membre supérieur et du tronc Comprendre les structures et le fonctionnement du membre supérieur, notamment dans ses dimensions d'action, d'information et de communication. Comprendre les structures et le fonctionnement du tronc, dans une perspective d'économie rachidienne. Anatomie descriptive et topographique: ostéologie, arthrologie, myologie et innervation. Les fonctions du membre supérieur (action, information, communication). Les préhensions. Le rachis et le bassin comme éléments fondamentaux de la posture et du mouvement. Le rachis dans l'économie rachidienne.</p> <p>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques 38 h. Cours magistraux, démonstrations. Une attention particulière est portée, au travers d'exercices, sur l'analyse du mouvement de son propre corps, considéré comme référentiel.</p> <p>Unité 3. Anatomie du membre inférieur Comprendre les structures et le fonctionnement du membre inférieur, notamment en rapport à la marche et à la posture. Anatomie descriptive et topographique: ostéologie, arthrologie, myologie. Anatomie fonctionnelle.</p> <p>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques 16 h. Cours magistraux, démonstrations. Une attention particulière est portée, au travers d'exercices, sur l'analyse du mouvement de son propre corps, considéré comme référentiel.</p> <p>Unité 4. Kinésiologie Comprendre et connaître la posture et les mouvements normaux de l'être humain, sachant que la norme est le système de référence qui permet d'observer, de reconnaître et d'interpréter les modifications pathologiques. Les concepts de base pour situer et orienter le corps et ses segments. L'activité musculaire, les types de travail musculaire, l'insuffisance active et passive des muscles. Les outils d'observation et d'évaluation du mouvement. L'analyse de l'activité du point de vue du mouvement.</p> <p>Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques 18 h. Cours magistraux, laboratoires. Une attention particulière est portée, au travers d'exercices, sur l'analyse du mouvement de son propre corps, considéré comme référentiel.</p>		
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	<p>Buts et critères Vérifier la connaissance et la compréhension des structures et de leur fonctionnement normal. Exactitude et précision des réponses, rigueur terminologique, qualité de l'analyse du mouvement.</p> <p>Formes générales La note finale du module est calculée au demi-point, proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation. Kinésiologie, anatomie du membre supérieur et du tronc et anatomie du membre inférieur : 4/7 Eléments d'embryologie, les systèmes, le système nerveux et le vieillissement des fonctions : 3/7 Les unités sont notées au quart de point. L'examen a lieu à la semaine 7.</p> <p>Unité 1. Modalités spécifiques d'évaluation Examen écrit Durée : 2 h.</p> <p>Unités 2, 3, 4. Modalités spécifiques d'évaluation Examen oral combiné pour les unités Kinésiologie, Anatomie du membre supérieur et du tronc et Anatomie du membre inférieur. Durée : 20 minutes de préparation et 20 minutes de passage.</p>		
7	Modalités de remédiation *		
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
			<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p>Autres modalités de remédiation</p> <p>Remédiation possible. L'examen de remédiation a lieu à la semaine 18. Il est organisé sous la même forme que l'examen en première session.</p>		

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	2010-2011
Processus physiologiques bases (Basic Related)		
8	Remarques	
<p>En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La forme de la remédiation est identique à la forme de la 1e session. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de points), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'échec à la remédiation entraîne l'échec de l'année préparatoire.</p>		
9	Bibliographie	
<p>Marieb, E. L. (2005). Anatomie et physiologie humaine. Saint-Laurent: Editions du Renouveau pédagogique. Schunke, M., Schulte, E., Schumacher, U., Voll, M. & Wuesker, K., (2006). Atlas d'anatomie Prométhée, Anatomie générale et système locomoteur. Paris: Maloine. Dufour, M. & Pillu, M. (2005). Biomécanique fonctionnelle, Membres-Tête-Tronc. Paris: Masson.</p>		
10	Enseignants	
<p>Nom du responsable de module * JAQUES Michel</p>		
<p>Descriptif validé le * 23.09.2010</p>		<p>Descriptif validé par * MEYER Sylvie</p>

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 Intitulé du module **Pathologie (Basic Related)** 2010-2011

Code S.ER.SO.0407.F.10	Type de formation * <input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input checked="" type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne

2 Organisation

Crédits ECTS * 5 ECTS	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> bilingue <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> mandarin	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> italien
---------------------------------	--	---

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie, ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.

Buts

Connaître et comprendre, dans leurs aspects essentiels, l'étiologie, la symptomatologie, le pronostic et les principes de traitement des principales maladies des grands systèmes, des maladies du système nerveux central et périphérique et du système loco-moteur.

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Pathologie (Basic Related)	2010-2011
---	---------------------------	-----------------------------------	------------------

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Neurologie, 2 ECTS (K. Diserens)

Unité 2. Orthopédie-traumatologie, 1 ECTS (F. Chevalley)

Unité 3. Rhumatologie, 1 ECTS (P. Zufferey)

Unité 4. Médecine interne, 1 ECTS (P. Rossier)

Modalités pédagogiques générales

78 h. de cours.

Cours magistraux, lectures.

Présence obligatoire pour toutes les unités.

Unité 1. Neurologie

La sémiologie neurologique (la motricité, la sensibilité, la conscience, les fonctions supérieures)

Les maladies cérébro-vasculaires

Les maladies et traumatismes de la moëlle épinière

Les tumeurs cérébrales

Les maladies dégénératives et héréditaires du système nerveux

Les maladies neuro-musculaires

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

30 h.

Cours magistraux, lectures

Unité 2. Orthopédie-traumatologie

Les fractures et leurs complications (quelques localisations spécifiques)

Les pathologies du rachis

Les malformations osseuses et les troubles du développement

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

18 h.

Cours magistraux, lectures

Unité 3. Rhumatologie

Les maladies inflammatoires (quelques localisations spécifiques)

Les maladies dégénératives (quelques localisations spécifiques)

Les maladies abarticulaires

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

14 h.

Cours magistraux, lectures

Unité 4. Médecine interne

Les pathologies cardio-vasculaires

Les pathologies respiratoires

Les pathologies infectieuses

Les pathologies immunitaires

Les maladies métaboliques

Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques

16 h.

Cours magistraux, lectures

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1	Intitulé du module	Pathologie (Basic Related)	2010-2011
6	Modalités d'évaluation et de validation *		
	Buts de l'évaluation Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées dans le module		
	Formes générales Examen oral Deux jurys sont constitués regroupant chacun deux unités d'enseignement : médecine interne/neurologie, respectivement orthopédie-traumatologie/rhumatologie. Chaque étudiant-e est évalué-e par un jury et répond à une question par unité d'enseignement (deux questions au total). La répartition des étudiantes entre les jurys est communiquée quelques jours avant la date de l'examen. La note finale est la moyenne, calculée au 1/2 point, des notes obtenues à chacune des questions.		
	Unité 1. Neurologie Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées dans le module, vérifier la compréhension entre l'étiologie, les manifestations et les principaux traitements.		
	Unité 1. Modalités spécifiques d'évaluation Exactitude et précisions des réponses. Examinée en parallèle avec l'unité 4.		
	Unité 2. Orthopédie-traumatologie Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées dans le module, vérifier la compréhension entre l'étiologie, les manifestations et les principaux traitements.		
	Unité 2. Modalités spécifiques d'évaluation Exactitude et précisions des réponses. Examinée en parallèle avec l'unité 3.		
	Unité 3. Rhumatologie Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées dans le module, vérifier la compréhension entre l'étiologie, les manifestations et les principaux traitements.		
	Unité 3. Modalités spécifiques d'évaluation Exactitude et précisions des réponses. Examinée en parallèle avec l'unité 2.		
	Unité 4. Médecine interne Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées dans le module, vérifier la compréhension entre l'étiologie, les manifestations et les principaux traitements.		
	Unité 4. Modalités spécifiques d'évaluation Exactitude et précisions des réponses. Examinée en parallèle avec l'unité 1.		
7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	Autres modalités de remédiation L'examen de remédiation porte sur les mêmes unités et est organisé sous même forme que l'examen initial. L'examen de remédiation a lieu à la semaine 37.		
8	Remarques En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s, le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point) avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1 ^e session. L'échec à la remédiation entraîne l'échec de l'année préparatoire.		
9	Bibliographie Unité 1 : Perkin, D., G. (2002). Neurologie: manuel et atlas. Bruxelles: Deboeck Unité 2 : Ruffenacht, M. (Ed.). (2004). Chirurgie orthopédique et traumatologie ostéo-articulaire: de l'adulte à l'enfant. Genève: Médecine & Hygiène		
10	Enseignants		
	Nom du responsable de module * JAQUES Michel		
	Descriptif validé le * 21.12.2010	Descriptif validé par * MEYER Sylvie	

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 Intitulé du module		Outils de l'étudiant (Basic Related)		2010-2011
Code S.ER.SO.0501.F.10	Type de formation * <input type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input checked="" type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 1 ECTS	Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> bilingue <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> mandarin	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> italien		
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie, ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.				
Buts Ce module vise à développer les compétences requises pour aborder les actes de formation relatifs aux travaux à fournir dans le cadre des études (recherches documentaires, production de documents, validation des unités d'enseignement et des modules).				
Modalités pédagogiques générales 16 h. Cours magistraux, laboratoires. Présence obligatoire.				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
Les principales bases rédactionnelles et méthodologiques nécessaires à l'élaboration de travaux et de documents de nature scientifique. La production informatisée de documents.				
6 Modalités d'évaluation et de validation *				
Formes générales Participation.				
Critères d'évaluation Attestation de participation.				
7 Modalités de remédiation *		7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *		
<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		
Autres modalités de remédiation Remédiation possible. En cas d'absence de plus de 25%, aux cours, un travail compensatoire, sous forme de dossier dont le contenu sera déterminé par le, la responsable de module, sera demandé pour la semaine 7.				
8 Remarques				
9 Bibliographie				
Pelgrims, G. (2005). Références bibliographiques; guide pour les travaux universitaires. (Cahiers de la Section des sciences de l'éducation, hors série, 5e éd. rev. et aug.) Genève: Université de Genève. American Psychological Association. (2003). Publication manual of the American Psychological Association (6e éd rev. et aug. Washington DC:Auteur.				
10 Enseignants				

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Ergothérapie AP

1 Intitulé du module	Outils de l'étudiant (Basic Related)	2010-2011
Nom du responsable de module * JAQUES Michel		
Descriptif validé le * 23.09.2010	Descriptif validé par * MEYER Sylvie	